

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.
Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUSSLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

ON PROPOSE DES CLOUS !

Il s'agit, bien entendu, de clous pour l'Exposition de 1900; mais ce genre de clous a une fâcheuse ressemblance avec ceux qui, quelquefois, nous gênent pour nous asseoir — tout le monde connaît ça, plus ou moins. — De ceux-là, quand on en a vu un, on peut être sûr qu'en viendra d'autres, et par séries interminables. Ainsi en a-t-il été des clous de l'Exposition; nous en avions déjà constaté plusieurs éruptions: ce n'étaient pas les dernières, puisqu'en voici encore une, mais il y a lieu d'espérer qu'après celle-ci, la guérison sera définitive.

En effet, aucun de ces projets, déclare le rapporteur au début de son travail, ne nous a paru s'imposer sans réserve à votre attention, soit par sa nouveauté, soit par son originalité; nous en avons fait néanmoins un exposé consciencieux, tout en exprimant le vœu que ces projets soient les derniers sur lesquels nous ayons à nous prononcer.

M. Mesureur se trompe peut-être en exprimant ce vœu, car il n'y a rien de tel qu'une exposition, pour mettre en ébullition les cerveaux des inventeurs, et leur faire élaborer les projets les plus bizarres, les plus cocasses, les plus extravagants. Il suffit, pour s'en convaincre, de relever quelques-unes des nouvelles propositions :

M. Arnold propose, « la France, dit-il, étant la patrie du miroir » d'installer un immense miroir au sommet de la tour Eiffel qui réfléchirait la plus grande partie de Paris.

Un autre miroir placé au pied de la tour reproduirait les images réfléchies par le miroir supérieur, de telle sorte qu'en se promenant « on verrait tout ce qui se passe à Paris, à toute heure du jour et de la nuit ».

Voilà tout ce qui se passe à Paris, à toute heure du jour et de la nuit, voilà qui certes ne manquerait pas d'attrait, surtout si les fameux miroirs en question avaient, comme le Diable boîteux de Lesage, la puissance de révéler ce que cache le mystère des murs opaques et des portes closes. Je crois bien qu'il y aurait foule à ce spectacle affriolant.

M. Bonassi a fait parvenir le projet d'un temple de la commémoration du siècle du progrès. Ce monument, entièrement revêtu de mosaïque (M. Bonassi est mosaïste), représenterait les 8 grandes nations de l'Europe; les 5 parties du monde; la commémoration de la science; les gouvernements, etc., etc.

Vous êtes orfèvre, M. Josse !
M. John Gauss propose encore d'élever les visiteurs à l'aide de balançoires à 400 pieds de hauteur; M. Tarnshaw, fournit le projet, mais sa balançoire pourra contenir 100 personnes et ne s'élèvera qu'à 150 pieds en l'air.

Que les visiteurs soient enlevés à 400 ou seulement à 150 pieds en l'air, on peut dire que, pour une balançoire, c'est une colossale balançoire !

M. Winddonson propose une seconde tour Eiffel reliée à la première par un pont suspendu.

Ah bien non ! c'est assez d'une, n'est-ce pas ?

M. Gustave Songeux voudrait voir à l'Exposition deux statues colossales : la Paix et la Guerre, « dont le contraste ferait que tous les peuples choisiraient la Paix ».

Voilà un projet dont la touchante naïveté fait sourire d'attendrissement. Je m'en représente l'auteur comme un doux rêveur, un philanthrope nuageux qui, au milieu des armements formidables des nations modernes, songe, tout éveillé de paix universelle. La Guerre, la Paix, quelle antithèse ! Nous l'avons déjà vue dans de simples images chromo lithographiées; dans les deux célèbres tableaux de Gustave Doré; nous la reverrons symbolisée à l'Exposition de 1900 : la Guerre, hideuse et repoussante, la Paix, riante et pleine de séductions. Et nul doute qu'à la contemplation de ce contraste, les Allemands ne prissent la résolution d'enclore leurs canons à tir rapide, les Anglais celle de couler bas leur puissante flotte de guerre.

La belle chose que l'imagination !

M. Buffa conseille d'établir deux fontaines représentant l'une un homme, l'autre une femme, ayant deux cents fois la hauteur naturelle et munis de leurs organes.

Hum ! ne trouvez-vous pas que ces deux fontaines font penser fâcheusement au Manken-Piss de Bruxelles, et surtout à Gulliver éteignant l'incendie, par le moyen que l'on sait, dans la capitale de Brobdignac ?

La Femme a inspiré plusieurs projets qui ne semblent pas, dit M. Mesureur, entrer nécessairement dans le cadre de l'Exposition.

M. La Hyre propose d'exposer une suite de tableaux qui représenteraient la Femme à travers les âges.

M. F. Bogen propose de placer des sujets vivants, des femmes, au sommet des eaux de fontaines lumineuses.

MM. Henry Jarzuel et Marius Gabion, projettent une exposition de la beauté féminine chez tous les peuples. Chaque soir auraient lieu de grandes fêtes poétiques avec le concours d'une série de jolies femmes choisies dans tous les pays.

Une combinaison de ces derniers projets n'était pas à dédaigner, peut-être. Cette apothéose de la beauté féminine, immuable, éternelle, imparfaitement introduits dans le monde par le progrès scientifique, n'aurait pas manqué de saveur. Et j'aurais aimé à assister à ces grandes fêtes poétiques du soir, avec le concours de jolies femmes choisies dans tous les pays. Cela vaut toujours mieux, n'est-ce pas ? que d'aller au café. Mais il y a un cheveu, comme on dit au faubourg Saint-Germain. Puisque tous les pays doivent fournir leur contingent de jolies femmes, serait-on exposé à voir la série des beautés Hottentotes, ou celles des beautés Fuégiennes et Laponnes ? J'aimerais mieux, dans ce cas, prendre mon billet pour un autre jour, et vous ?

D'ailleurs, malgré le désir exprimé par les auteurs, dit M. Mesureur, de conserver à cette exhibition un caractère scientifique et artistique, nous pouvons craindre de la voir prendre une allure toute différente.

Vous croyez, M. Mesureur ? Eh bien, vrai, c'est dommage !
P. B.

Voyage de M. Félix Faure

Dernière journée

Après avoir visité les hôpitaux de Chambéry, le Président s'est successivement rendu à l'Exposition d'horticulture, à la fête de gymnastique et enfin à la préfecture.

Au banquet qui lui était offert par la municipalité, M. Félix Faure remercie le maire qui lui a souhaité la bienvenue et lui remet la croix de la Légion d'honneur.

Le Président assiste ensuite à une représentation de gala au théâtre où, à son arrivée, il a été salué par les applaudissements du public; la musique a joué la *Marseillaise*. Le programme comportait surtout des morceaux d'opéra et d'opéra-comique, interprétés par Mmes Deschamps-Jehin, Bréjean-Gravière, Mlle Rosalie Lambrecht; MM. Mondaud, Grivot et Marchal. Après la représentation, M. Félix Faure s'est rendu à la préfecture pour y passer la nuit.

Le lendemain, le président a quitté Chambéry.

A son arrivée à Annecy, le chef de l'Etat est reçu par le maire, les députés et sénateurs du département; il remet la croix de la Légion d'honneur à M. Montaugis-de-Vicq, commandant au 107^e territorial.

A la préfecture ont lieu, ensuite, les réceptions officielles avec le cérémonial habituel; le président remet un grand nombre de décorations aux militaires et civils de la ville, et notamment la croix de la Légion d'honneur au docteur Dupont, conseiller général.

Pour se rendre à l'hôpital, M. Félix Faure passe devant le monument Carnot; là, le cortège s'arrête un moment et le Président se découvre devant la statue de son prédécesseur, pendant que les officiers saluent de l'épée et que la foule prouve par son accueil ému le souvenir qu'elle a gardé de Carnot.

A l'hôpital, M. Félix Faure a remis une médaille au chasseur alpin Laverrière, qui, dans l'accident de la Transversette, le 3 février dernier, a été grièvement blessé.

Au banquet, divers toasts sont portés à la santé du Président, à la prospérité de la France et de la République.

Après le déjeuner, M. Félix Faure fait une promenade sur le lac et le 11 août, après avoir assisté à un banquet offert par la municipalité et à deux représentations de gala, il repart pour Paris.

EN ESPAGNE

Au ministère

Le ministre de la justice a eu hier une conférence avec le président du conseil, ministre de la guerre.

M. Romero Robledo, ancien ministre conservateur, est arrivé à Madrid. Il a rendu visite au ministre de l'intérieur et a plusieurs fois exprimé l'avis qu'un nouveau ministre conservateur était impossible, vu que dans le parti conservateur espagnol, on ne trouvait pas d'homme capable de remplacer M. Canovas.

Le corps de M. Canovas

Hier, au milieu d'un grand concours de monde, le convoi de M. Canovas a quitté Santa-Agueda. Le cercueil était placé sur un char traîné par quatre chevaux. Un peloton de chasseurs formait l'escorte.

Identité de l'assassin de M. Canovas

On télégraphie de Lucera que le commissaire de police croit que l'assassin de M. Canovas se nomme Michel Angiolillo, âgé de

36 ans, né à Foggia. Son nom aurait été altéré.

Angiolillo fut condamné en 1885 par le tribunal de Lucera pour propagande anarchiste à l'aide d'écrits subversifs et pour injures envers le procureur du roi. Après remise d'une partie de sa condamnation, il émigra en cachette et alla en Espagne; il était activement recherché par la police italienne. Angiolillo avait été condamné aussi au domicile forcé.

La famille d'Angiolillo habite à Foggia; elle est composée d'honnêtes gens; le père, Jacques Angiolillo, est tailleur; il est inconsolable du crime de son fils.

La police a fait diverses perquisitions au domicile d'Angiolillo; elle a saisi des écrits anarchistes et des lettres qui étaient adressées à Angiolillo, le Barcelone, sous le nom de Joseph Sante.

Les expulsions

M. Tarrida del Marmol n'a pas seul été inquiété par la police française. Un arrêté d'expulsion a été signifié également à un cubain, M. Planas, qui se trouvait à Montjuich lors de l'exécution des anarchistes de Barcelone. M. Planas était à Paris depuis deux jours, il a déclaré vouloir se rendre à New-York.

Anarchistes en Hollande

Vers minuit, une quinzaine d'individus, réunis devant le domicile du ministre d'Espagne, crièrent : « Vive l'anarchie ». Tous furent arrêtés et conduits au bureau de police.

INFORMATIONS

Le voyage en Russie

C'est mercredi prochain, 18 août, que le président de la République quittera Paris, se rendant à Dunkerque. L'escadron qui conduira le président en Russie et qui est composée du *Pothuau*, du *Brux* et du *Surcouf*, quittera Dunkerque à deux heures de l'après-midi. Elle arrivera en rade de Cronstadt le 23 août.

Le Président de la République a accepté de s'arrêter quelques instants à Longueau, en se rendant à Dunkerque.

Saint-Petersbourg, 11 août.

Le conseil municipal de Moscou, convoqué hier en séance extraordinaire, a décidé d'envoyer à Saint-Petersbourg une députation composée du maire et de sept conseillers municipaux pour souhaiter, au nom de la ville, la bienvenue à M. Félix Faure.

Paris, 11 août.

Le comte Hendrikoff, chambellan de l'empereur de Russie, est arrivé aujourd'hui à Paris par l'express de Bâle.

M. Lebon en Orient

Le *Courrier du Soir* croit savoir que M. Lebon, ministre des colonies, aurait abandonné, devant les objections de plusieurs personnes de ses collègues, son projet de se rendre au Soudan et qu'il aurait actuellement l'intention de profiter des vacances parlementaires pour visiter Constantinople et l'Egypte.

Agriculture

L'*Officiel* publie un décret portant qu'à l'occasion de l'établissement de la statistique décennale agricole de 1892, et en vue de récompenser les collaborateurs du ministère de l'agriculture, dix croix d'officier et quatre-vingts croix du chevalier de Mérite agricole pourront être conférées, à titre exceptionnel et en dehors du contingent normal

fixé par l'article 2 du décret du 27 juillet 1896.

Le lieutenant Collot

Le corps du lieutenant Collot, assassiné le 7 novembre dernier par les Chambaa dissidents, au cours d'une mission topographique dans l'extrême-sud algérien, est arrivé à Alger venant de Djelfa.

Le corps a été transporté à bord du paquebot *Chanzy* pour être conduit en France ; de nombreux officiers suivaient le convoi et trois magnifiques couronnes avaient été placées sur le cercueil.

Le lieutenant Collot sera inhumé dans la Meurthe-et-Moselle.

Petites nouvelles

Le lieutenant Pini est parti pour Paris sans permission de ses chefs, il a fait connaître son intention ferme de provoquer le prince Henri au nom de ses camarades : il sera jugé comme déserteur à son retour en Italie, s'il y retourne.

M. Le Gall va faire prendre livraison, à la Monnaie, des médailles que le président de la République doit distribuer en Russie à la garde d'honneur et aux divers fonctionnaires que le tzar Nicolas II désignera pour son service.

CHRONIQUE LOCALE

Le général Fabre

Hier, mercredi à 8 h. 1/2 du soir, a eu lieu à Toulouse, dans la grande salle des Jacobins, le punch d'adieu offert par les officiers du 17^e corps à leur chef, à l'occasion de son admission à la retraite.

Depuis plusieurs jours, les tapissiers de la ville et les ouvriers de l'artillerie travaillaient sans relâche à la décoration de la salle et de la cour du Petit Lycée. Aussi, les murs de cette salle, ordinairement nus, disparaissaient-ils sous les tentures, les pannoies et les fleurs.

A 8 h du soir, le général Fabre quitte le grand quartier général escorté de son état-major.

Il est reçu à l'entrée de la salle par le général Vincendon, président du comité d'organisation et par les officiers généraux du corps d'armée.

Les trois musiques de la garnison ont salué l'arrivée du général en chef en jouant la *Marseillaise* et l'Hymne russe.

Plusieurs discours ont été prononcés ; on a retracé la vie si bien remplie du général Fabre ; on a porté des toasts à l'armée, à la France.

Le général Fabre est rentré ensuite au quartier général escorté, non seulement par son état-major, mais encore par un très grand nombre d'officiers du 17^e corps.

Plus de huit cents officiers de tout grade et de toute arme assistaient à cette réunion qui marquera dans les fastes de la garnison de Toulouse.

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 58

DERNIER COMMANDEUR

Par MARIUS PRACY

LES ADIEUX

Car son plan était de se cacher jusqu'au moment où Marguerite, grâce à sa diplomatie, à ses instances et à l'intervention du marquis, aurait enfin obtenu de son frère qu'il revint sur sa détermination. En attendant, il la verrait quand l'occasion se présenterait, dans des entrevues qu'elle aurait ménagées.

Cependant le Commandeur s'était mis à l'œuvre. Déjà il avait esquissé un certain nombre de sites et de ruines : la tour du pendu, la chapelle de St-Ambroise, le château de Larroque, celui de Roussillon, de Vers, d'Arcambal et quelques rochers basaltiques des bords du Lot, dans les aspérités desquels apparaissent, survivant aux siècles, des constructions de défense anglaises.

Le châtelain le visitait souvent, curieux de voir les ébauches qu'il rapportait de ses excursions aux alentours et prenait intérêt à tout ce qui naissait de sa palette.

Finances

M. de Laroussilhe, percepteur de Pradines (3^e classe), est nommé à la perception d'Aigurande (Indre), 2^e classe.

M. Marcenac, percepteur à Pern, est nommé à la perception de Pradines.

M. Gras, percepteur d'Anglès (Tarn), est nommé à la perception de Pern.

Nous adressons nos félicitations à ces trois compatriotes.

Prix Montyon

Un prix de 1500 fr. a été accordé, par l'Académie française, à Julie Négrignac, à Rocamadour.

Un prix de 500 fr. de la fondation Camille Favre, à Fourastié Rose, à Cahors.

Une médaille de 500 fr. de la fondation Montyon, à Bach Antoinette, de Labastide-Vert.

Exposition Internationale de Toulon (Var)

Cette Exposition qui s'annonce comme un grand succès, s'ouvrira le 28 août. Les adhésions arrivent chaque jour plus nombreuses à l'administration. Tous les produits du sol, les vins et spiritueux, les produits de l'alimentation de toute sorte et de l'hygiène, etc., etc., seront très nombreux. Des médailles et des diplômes seront décernés aux exposants par un jury international. Les vins et spiritueux seront classés par départements. Les propriétaires, négociants, industriels, désireux d'y participer doivent se faire inscrire sans retard.

Pour renseignements s'adresser à l'administration, rue de Chabanas, 11, à Toulon (Var).

CAHORS

Nominations

Nous apprenons que M. Caudriller, professeur agrégé d'histoire au lycée de Cahors, vient d'être nommé au lycée de Clermont-Ferrand.

Nous applaudissons de tout cœur à cet avancement mérité, et, en adressant nos félicitations au jeune et distingué professeur, qu'il nous soit permis d'exprimer le sentiment de regret que nous éprouvons en voyant s'éloigner de Cahors un homme qui, par son amabilité, sa franchise et son caractère indépendant, avait su se concilier les sympathies de tous, l'amitié de beaucoup de monde.

On nous apprend, en outre, que M. Bousquet, bien connu dans le département du Lot, actuellement professeur d'histoire au lycée d'Agen, vient d'être nommé au lycée de Moulins.

Nous exprimons à M. Bousquet, au nom des nombreux amis qu'il a dans notre ville, le regret que nous éprouvons à la pensée qu'il ne pourra désormais que très rarement se trouver parmi nous.

— N'y aurait-il pas d'indiscrétion, lui dit-il un jour, à vous demander si vous ne traitez que le paysage, si par exemple vous ne vous occupez jamais de portraits ou de tableaux à personnages ?

— Ma foi, j'avoue, fit le Commandeur que le genre dont vous me parlez me plaît médiocrement ou plutôt me décourage.

— Et pourquoi ? il me paraît cependant que cet art devrait vous tenter, ne serait-ce que pour mettre plus de variété dans votre travail ?

— Vous dites vrai, monsieur, mais les modèles me manquent, car je suis très exigeant en pareille matière.

Le châtelain hésita un instant en présence de cette observation. Puis, tout à coup, avec un sourire discret.

— Il y aurait peut-être moyen de vous satisfaire, mais encore faudrait-il savoir d'abord quel genre de modèle vous recherchez ?

Le Commandeur qui doutait de ses forces s'il s'agissait de reproduire une physionomie humaine, fut d'abord embarrassé. Pourtant, prenant courage.

— Ce que je veux, c'est un bel homme avec les traits caractéristiques d'une race, ou une très jolie femme, distinguée, taille svelte, blonde, le profil pur.

Le châtelain se mit à rire.

— Diable ! dit-il. Savez-vous que vous êtes bien difficile, en effet.

— C'est vrai. Mais rendez-vous compte de ceci : que les paysages que je m'efforce de peindre ne sont jamais banals, non plus, tandis que les portraits...

Succès

Nous apprenons avec un bien vif plaisir que Mlle Delbosc, professeur, actuellement en congé, du collège de jeunes filles de Cahors, vient d'être reçue agrégée des lettres.

Nous lui adressons nos chaleureuses félicitations.

Postes et télégraphes

Notre compatriote M. Blanc, commis des postes à Angers, est nommé commis principal à Cahors, en remplacement de M. Gailhac, nommé précédemment receveur à Condom.

Mancœuvres

On se souvient que les manœuvres de garnison du 7^e de ligne qui devaient avoir lieu il y a quelque temps, furent contremandées en raison de l'état sanitaire du régiment.

Cet état sanitaire s'étant amélioré, les manœuvres auront lieu les 18, 19, 20 et 21 août du côté de Catus, Luzech, etc.

Orphéon de Cahors

On nous annonce que l'Orphéon de Cahors offrira, demain soir, dans la salle de ses répétitions, à la mairie, un punch à notre sympathique compatriote, M. Mouliérat, l'excellent chanteur de l'Opéra-Comique.

Comice agricole du canton Nord de Cahors

Concours ouvert entre tous les agriculteurs de la circonscription du Comice agricole du canton Nord de Cahors en 1897.

Proclamation des récompenses le 15 août, à ESPERE.

Subvention du ministère de l'Agriculture à décerner au nom du Gouvernement de la République, 500 fr. et une médaille de vermeil.

Subvention du département, 200 fr. Médaille d'argent et deux médailles de bronze offertes par la Société nationale d'encouragement à l'Agriculture.

Des primes seront accordées aux catégories ci-dessous désignées et réparties de la manière suivante :

1^{re} catégorie (Vignes reconstituées au moyen de porte-greffes). Surface de 25 ares et au-dessus. — 1^{er} prix, 50 fr. ; 2^e, 40 ; 3^e, 30 ; 4^e, 25 ; 5^e, 20 ; 6^e, 15 ; 7^e, 10 ; 8^e, 10. Total, 200 fr.

2^e Catégorie (Plantations de chênes truffiers) Surface de 50 ares et au-dessus. — 1^{er} prix, 40 fr. ; 2^e, 30 ; 3^e, 20 ; 4^e, 10. Total 100 fr.

Une médaille d'argent offerte par la Société nationale d'encouragement à l'agriculture sera décernée au lauréat le plus méritant.

3^e Catégorie (Etables et plates-formes à fumier avec fosse à purin). — 1^{er} prix, 40 fr. ; 2^e, 35 ; 3^e, 25. Total 100 fr.

En outre un concours de reproducteurs des espèces ovine et porcine aura lieu à 2 heures.

— Je vous comprends, d'autant mieux que rien n'est banal dans la nature. Toutefois il me paraît que, sans réunir toutes les qualités que vous demandez d'un modèle, homme ou femme, l'un et l'autre sont sur certains points si bien dotés parfois, qu'ils ne sont pas indignes du pinceau d'un maître.

— J'en conviens, monsieur... Quelquefois, en effet... Il faudrait voir...

— Eh bien, nous essaierons, si vous voulez. Je suis tuteur d'une jeune fille âgée de seize ans à peine ; elle est à l'heure actuelle, dans un couvent de Cahors. Elle doit venir passer la journée de demain au château. Je vous la présenterai, et dès que vous aurez bien examiné sa physionomie, vous me direz si elle ne mérite pas de poser devant un peintre ?

M. de Cartelanin était de plus en plus gêné ; il sentait son embarras s'accroître à mesure que le châtelain l'interrogeait. Il ne lui restait qu'un moyen de faire bonne figure, c'était de dissimuler ses scrupules.

— J'accepte votre proposition, dit-il à une condition.

— Laquelle, monsieur ? reprit le châtelain légèrement surpris.

— C'est que si le modèle me plaît, comme je l'espère d'ailleurs, à la manière dont vous paraissez convaincu de sa perfection, je ne me mettrai à l'œuvre qu'à des heures spéciales, au moment où la lumière sera la meilleure, c'est-à-dire dans l'après midi.

— A votre choix, Monsieur.

— En outre, je désirerais choisir le costume dont la jeune fille devra être revêtue.

res du soir. Les primes seront divisées comme il suit :

Béliers présentés seuls (Animaux de 7 mois à 4 ans). — 1^{er} prix, 25 fr. ; 2^e, 20 ; 3^e, 15. Total, 60 fr.

Brebis (lots de 3 têtes) animaux de 7 mois à 4 ans. — 1^{er} prix, 25 fr. ; 2^e, 20 ; 3^e, 15. Total, 60 fr.

Verrats : 1^{er} prix, 20 fr. ; 2^e, 15. — Truies pleines ou suitées : 1^{er} prix, 20 fr. ; 2^e, 15. Total, 70 fr.

Une exposition d'instruments aratoires (charrues, herses, houes, rouleaux, etc.) à laquelle pourront prendre part tous les constructeurs du département aura lieu le jour du concours des animaux reproducteurs. Les instruments devront être sur le lieu du concours ce même jour avant midi.

Une médaille d'argent du Comice et deux médailles de bronze, offertes par la Société nationale d'encouragement à l'agriculture, seront mises à la disposition du Jury pour être décernées aux meilleurs instruments.

Incendie

Hier, vers 5 h. du soir, un violent incendie a éclaté dans l'immeuble de M. Auzi, serrurier, rue des Capucins.

En un clin d'œil, cette maison, étant presque complètement en bois, a été la proie des flammes.

Grâce à l'activité et au dévouement des voisins, de plusieurs ouvriers travaillant dans le voisinage, et de ceux de nos ateliers, le feu a pu être circonscrit et donné le temps à nos braves pompiers et à une compagnie du 7^e de ligne, de se rendre sur les lieux du sinistre.

A 6 heures, on était maître du feu. Nous tenons à signaler ici la belle conduite de M. Cubaynes, sergent-major des sapeurs-pompiers et des deux sapeurs Lacombe et Miquel.

Nous avons remarqué sur les lieux, M. Dauchez, secrétaire général de la préfecture, M. le commissaire de police, etc.

On ignore encore les causes de cet incendie. Les pertes, assez considérables, sont couvertes par une assurance.

Arrestations

Les frères Clary, de Savanac, ont été arrêtés mardi par la gendarmerie de Cahors et écroués à la maison d'arrêt.

Ils sont inculpés de coups et violences à l'égard de leur mère, récemment décédée.

Tribunal correctionnel

Audience du 11 août 1897

Contributions indirectes. — Vincent Jean âgé de 46 ans, né à Caillac, demeurant à Cahors, a été surpris par la gendarmerie colportant des allumettes chimiques de provenance frauduleuse : 500 francs d'amende.

— Bousquier Jean, dit le petit bossu de Saint-Georges, surpris par les gendarmes colportant 15.000 allumettes de fraude : 500 francs d'amende.

Outrages à la gendarmerie. — Cour-

— Et quel travestissement adopteriez-vous ? — Celui de chasseresse, qui me plaît entre tous.

— Je veux bien. Ma pupille serait, en effet, très gracieuse sous ce dehors archaïque.

— Vous croyez ?

— Oh ! j'en ai la certitude.

— Eh bien, c'est une chose convenue. Nous commencerons... prochainement.

— Je me tiens à votre disposition, monsieur, et je pense que vous n'aurez pas à regretter d'avoir souscrit à mon désir.

MARGUERITE ET FLEUR-D'AVRIL

Marguerite était depuis quelques jours déjà auprès de son frère et de Fleur-d'Avril, et Jean n'avait pas encore prononcé le nom du Commandeur devant elle. Il attendait sans doute qu'elle fit le premier pas tant il lui répugnait de voir se renouveler peut-être une scène semblable à celle qu'il avait provoquée à Barrès en lui parlant de la nécessité d'une séparation.

Ce silence inquiétait Marguerite, non qu'elle observât un changement de conduite chez le baron ni un refroidissement dans leur sympathie réciproque. Jean était toujours bon pour elle, attentif au moindre de ses desirs, et son amitié restait absolument la même.

Mais sa réserve en ce qui touchait M. de Cartelanin lui était plus cruelle qu'une explication franchie. Elle eût mieux aimé qu'il rompit la glace afin de discuter avec lui et de défend son amour.

Le marquis d'Escayrac, qu'elle avait prié de

desses Jean, propriétaire à Biars commune d'Arcambal, âgé de 55 ans, est prévenu d'avoir outragé les gendarmes dans l'exercice de leurs fonctions. Il aurait prononcé les paroles suivantes, au cours d'une enquête que les gendarmes dirigeaient dans cette localité au sujet d'un vol de deux oies «S'il s'agissait d'un chasseur ou d'un pêcheur vous vous donneriez plus de mal.»

Courdesse manifeste les plus vifs regrets ; aussi le tribunal, vu le repentir sincère et les bons antécédents du délinquant, ne le condamne-t-il qu'à une amende de 50 fr. avec le bénéfice de la loi Bérenger.

Délits de chasse. — 5 chasseurs sont ensuite condamnés à 50 fr. d'amende, plus la remise du fusil, pour délit de chasse en temps prohibé.

Arrondissement de Cahors

MONTCUQ. — *Distribution de prix.* — Dimanche dernier 8 août, a eu lieu à Montcuq la distribution des prix aux élèves des deux écoles primaires supérieures de la ville.

Sur l'estrade, décorée avec un goût parfait, prennent place M. Léopold Lagard, ingénieur civil, inspecteur divisionnaire du travail dans l'industrie, président ; M. Benays, adjoint au maire ; de nombreux conseillers municipaux, et les principaux fonctionnaires de la ville.

M. Frayssi, directeur de l'école primaire supérieure, prend d'abord la parole et, dans une brillante allocution, remercie les autorités et les parents d'avoir bien voulu assister à cette fête de famille. Il adresse de nobles conseils aux jeunes gens qui quittent l'école, leur disant qu'ils se doivent à la société, à la patrie !

M. Lagard parle ensuite. Il adresse d'abord un juste hommage aux municipalités actuelle et précédentes qui ont tout fait pour assurer le succès des écoles laïques de Montcuq ; il félicite M. le directeur, M^{me} la directrice, ainsi que les maîtres et les maîtresses, de leur zèle et de leur dévouement et il félicite également les élèves de leurs efforts et les engage à persévérer. Dans un admirable langage, M. Lagard donne des conseils aux jeunes gens et définit le rôle de la femme dans la famille et dans la société.

Après l'énumération des nombreux succès de l'année, la lecture du palmarès vient calmer les impatiences des jeunes lauréats.

La ville de Montcuq peut être fière de ses écoles, ainsi que l'attestent, d'ailleurs, les nombreux succès obtenus par les deux écoles pendant l'année scolaire qui vient de s'écouler.

Toutes nos félicitations à M. Frayssi et à M^{me} Ode.

Voici les succès obtenus pendant l'année scolaire 1896-1897 par l'école de garçons : Certificat d'études primaires élémentaires, 7 ; bourses d'enseignement primaire supérieur, 2 ; brevet élémentaire, 3 ; certificat d'études primaires supérieures, 4 ; Ecole

normale : admis, 3 ; admissibles 3 ; postes et télégraphes, 3 ; certificat d'études au grade de pharmacien de deuxième classe, 1 ; examen de passage des bourses, 4 ; mentions honorables de M. le ministre de la guerre pour la gymnastique, 3. Total, 33.

SAINT-MARTIN-LABOUVAL. — Les quatre garçons de la localité qui viennent de subir les examens du certificat d'études au chef-lieu de canton (Limogne), ont été tous reçus.

Notre institutrice laïque qui ne compte que neuf élèves, toutes au-dessous de 12 ans, en avait présenté une qui a été aussi reçue la troisième du canton.

Nous adressons nos félicitations aux enfants qui viennent d'être reçus ainsi qu'à leurs dignes maîtres.

LES MASSÉRIES. — La population de notre localité a eu dimanche le plaisir de voir la représentation de *Magdelena*, comédie-vaudeville en 4 actes de M. Estève. Toutes les fillettes de l'école ont paru tour à tour sur la scène embellie de verdure et richement décorée. Avec une grâce ingénue, chacune d'elles a déclamé son rôle sans broncher d'un mot.

Nos félicitations à leur maîtresse et merci aux jeunes actrices de ces quelques heures de gaieté, venant bien à propos, au milieu de la tristesse générale causée par la grêle dévastatrice de lundi dernier.

SAINT-GERY. — Quoique le fléau dévastateur du 2 août ait causé de sérieux préjudices à nos cultivateurs, leur état n'est pas à comparer à ceux des Masséries, Bouziès-Bas et Bouziès-Haut, où pendant les journées de vendredi, samedi et lundi, les planteurs ont été occupés à enfouir leur tabac.

On nous affirme que le tabac enterré, pour les Masséries seulement, aurait eu, aux livraisons, une valeur minimum de 30.000 fr. On prévoyait une récolte extraordinaire. Joignons à cela 10.000 fr. de vendange détruite et l'on aura une idée de la perte que vient de subir une population de quelque 240 habitants.

TOUR-DE-FAURE. — *La Fête.* — La fête patronale a été célébrée dans d'excellentes conditions.

Les courses de vélocipèdes ont été très intéressantes. En voici le résultat :

1^{er} prix, M. Manié ; 2^e, M. Boutaric ; 3^e, Salaguita ; 4^e, M. Louis.

Course d'honneur. — Prix unique : M. Boutaric.

M. Arjac, qui enlevait très bien la finale, est tombé au virage.

MONTCABRIER. — *Drame de famille.*

— Voici de nouveaux détails sur le drame de famille, qui a eu lieu au pont de Pestillac, commune de Montcabrier.

Le père Bost, âgé de 52 ans, qui est d'un caractère violent et irascible, vivait en très mauvaise intelligence avec sa famille.

Sa femme l'avait abandonné depuis quel-

Marguerite ?

— Je voudrais vous prier d'intercéder auprès de mon frère afin qu'il ne mit pas d'opposition au projet que nous avons conçu.

— Je n'ai pas attendu que vous m'en parliez. J'ai devancé le vœu que vous m'exprimez à l'instant, et plaidé chaque jour votre cause. J'ajoute que je l'ai gagnée en partie. Seulement il est bon de ne pas chercher à précipiter la solution. Du reste je vous tiendrai au courant des conversations que j'aurai échangées avec Jean. Voulez-vous vous fier à moi, Marguerite ?

Pour toute réponse Mlle de Guirandol se jeta au cou de Fleur-d'Avril et l'embrassa comme une sœur.

Puis elle lui dit avec une voix où l'on sentait la sincérité de sa reconnaissance :

— Que ne puis-je vous témoigner autrement que par des paroles, combien je vous sais gré de cette marque spontanée de dévouement ! O Fleur-d'Avril je n'oublierai jamais ce que vous faites là pour moi.

— A ma place n'auriez-vous pas agi comme moi-même Marguerite ?

— Oui, certainement, mais je n'en suis pas moins votre obligée.

— N'y songeons pas et parlons de M. de Cartelanin. Où est-il maintenant ? S'est-il rendu directement à Toulouse après avoir quitté La Tronquière ? Ne craignez pas que j'abuse des secrets que vous m'avez confiés. Je voudrais seulement savoir où vous en êtes l'un et l'autre de manière à ne pas commettre d'imprudences... L'avez-vous vu depuis votre arrivée à Cahors ?

que temps, à la suite de mauvais traitements, pour louer ses services à Villeneuve-sur-Lot

Son fils, âgé de trente ans, qui est marié et père de trois enfants, habitait Sauveterre.

Le père Bost en voulait à son fils, disant qu'il était la cause que sa mère l'avait abandonné. Il avait conçu une haine profonde contre lui et avait proféré souvent des menaces de mort à son égard.

Dimanche dernier 8 août, le père Bost se trouvait attablé dans la maison de son frère et de sa belle-sœur, en compagnie de ces derniers, qui habitent au pont de Pestillac, commune de Montcabrier.

Vers deux heures, le fils Bost vint dans cette même maison dans un but quelconque. Il traversa d'abord la salle où se trouvaient son père, son oncle et sa tante et monta avec cette dernière dans une chambre du premier étage.

Il redescendit au bout de quelques instants but un verre de vin à côté de la table où se trouvait son père, sans lui adresser la parole ; et c'est au moment où il se disposait à partir avec sa bicyclette, que le père Bost, prenant son fusil qui se trouvait à côté de lui, l'arma et tira à bout portant sur son fils qui reçut une partie de la charge en pleine poitrine. Heureusement pour ce dernier, la porte se trouvant entrebâillée le garantit un peu, car sans cela il était tué sur le coup.

Le père Bost, qui avait pris la fuite, a été arrêté quelques instants après.

Le blessé a été transporté chez sa tante où il a été soigné par M. Pons, médecin à Soturac. Le blessé a manifesté le désir d'être transporté à Sauveterre, où il est actuellement.

Le père Bost a été conduit mardi, par la gendarmerie de Puy-l'Evêque, à Cahors, où il a été écroué à la maison d'arrêt.

Durant son interrogatoire, Bost a déclaré qu'il ne regrettait rien de ce qu'il venait de faire.

L'état de la victime est des plus graves.

Arrondissement de Gourdon

VAYRAC. — *Conseil municipal.* — Séance du 10 août. — La séance est ouverte à 8 heures du matin en session ordinaire, sous la présidence de M. Lavergne, maire.

Ordre du jour : session d'août ; Budgets communaux.

Sont présents : MM. Goy, Granouillac, Laquière, Ferrié, Dubousquet, Langle, Soulié, Chambon, Ginières, Bonneval, Cocula, Darnis, Lavergne.

Absents : MM. Salamagne, Claval, Baveret.

M. Laquière est élu secrétaire.

La discussion s'ouvre ; après quelques rares observations, M. Ferrié déclare que du moment qu'à la dernière séance le conseil ayant décidé de donner sa démission collective, devant l'obstination de M. le Maire, il était inutile de délibérer plus longtemps, le mieux étant de prendre une délibération invitant M. le Préfet à provoquer une dissolution.

Le Conseil consulté, vote à l'unanimité des membres présents, moins M. le maire la délibération suivante :

Le Conseil municipal de Vayrac ayant, dans sa séance du 18 décembre 1896, à l'unanimité invité M. le maire à prendre un arrêté pour faire respecter le plan d'alignement, après le lui avoir de nouveau renouvelé dans sa session de février et lui avoir voté un blâme.

Considérant que M. le maire n'a tenu aucun compte des observations faites par la majorité du conseil.

Le Conseil municipal déclare que M. le maire n'a plus sa confiance et dès lors invite M. le Préfet à faire le nécessaire pour arriver le plus promptement possible dans l'intérêt de la commune, à la dissolution du Conseil.

LÉOBARD. — *La responsabilité civile des instituteurs.* — La cour d'appel d'Agen vient de rendre un arrêt qui intéresse au plus haut point tous les instituteurs de France. Il s'agit de la responsabilité civile de ces derniers, pendant les heures de classe et de surveillance des élèves.

Voici le cas :

M. Planche, instituteur à Léobard, arrondissement de Gourdon (Lot), fut assigné en paiement de 2,000 francs de dommages-intérêts, par un père de famille dont le fils avait reçu d'un de ses camarades, au cours d'une bataille, pendant la récréation d'un

quart d'heure qui a lieu régulièrement à 3 heures du soir, un coup de caillou qui lui brisa quatre dents.

Le tribunal de Gourdon a condamné l'instituteur à 100 francs de dommages-intérêts.

M. Planche a relevé appel de ce jugement, qui vient d'être confirmé par la cour d'Agen.

En vain l'instituteur, par l'organe de son avocat, M^e Bazille, député de Poitiers, lequel représentait un syndicat de maîtres d'école, a-t-il allégué qu'étant fonctionnaire de l'Etat, il devait être poursuivi devant les tribunaux administratifs.

L'excuse tirée de ce fait que l'instituteur avait été appelé par le maire et s'était absenté pendant quelques instants de son école pour vaquer aux soins du secrétariat de la mairie, n'a pas été davantage admise.

Au contraire, cette absence est venue donner de la consistance au quasi-délit imputable à l'instituteur, auquel les articles 1382 et 1384 du code civil ont été jugés applicables.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — *Encore la rage.* — Un chien présumé atteint de la rage, a parcouru divers villages de la commune de Saint-Maurice, canton de Lacapelle-Marival, et mordu plusieurs personnes. L'animal a été abattu ; l'autopsie a été pratiquée par M. Campagne, vétérinaire.

PRENDEIGNES. — *Morsure de vipère.* — Avant-hier, M. Gaillard, métayer de M. de Latapie, à Pechbourdiol, commune de Prendaignes, a été mordu dans un bois par une vipère.

L'enflure, déterminée par le venin, se développa avec une rapidité telle qu'en peu de temps son corps avait atteint des proportions démesurées qui faisaient craindre un dénouement fatal.

Le docteur, appelé, procéda à l'inoculation du sérum antivenimeux. Cette opération réussit à merveille. M. Gaillard est hors de danger.

BULLETIN FINANCIER

Les quelques réalisations qui se sont produites dans la séance d'hier ont continué dès le début de celle-ci et la clôture se fait en baisse sur les derniers cours cotés hier. Le mouvement d'affaires a été moins actif que ces jours derniers.

Le 3 0/0 finit à 105,22 au lieu de 105,35 ; le 3 1/2 0/0 est à 108,17 et l'amortissable à 104,82. La Banque de France cote 3700 fr.

Le Crédit Foncier se traite à 687, le Crédit Lyonnais à 792 fr., le Comptoir national d'Escompte à 585 et la Société générale à 530.

Le Suez cote 3272 fr.

Nos Chemins font : le Lyon 1805, le Midi à 1437, le Nord à 1995 et l'Orléans 1835.

Les fonds étrangers sont sans changement notable. L'Italien à 64,75, le Turc, à 22,55, la Banque Ottomane à 602,50.

L'Extérieure a flechi de 1/4 les 15/16, le Portugais à 22 1/8 n'a pas varié.

Le Russe 370, se négocie à 96,40, le 3 1/2 0/0 à 102,25.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

FÊTE DE L'ASSOMPTION
15 AOUT 1897

A l'occasion de la fête de l'Assomption, la Compagnie d'Orléans rendra exceptionnellement valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du mercredi 18 août les billets aller et retour, à prix réduits, qui auront été délivrés, aux conditions de son tarif spécial G. V. n° 2, du vendredi 13 au mardi 17 août inclus.

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par ledit tarif lorsqu'elle expirera après le 18 août.

PRIME MUSICALE GRATUITE

PIANISTES lecteurs du *Journal du Lot*, découpez ce bon et envoyez-le, avec votre adresse à M. BAJUS, éditeur à Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais) ; vous recevrez *gratis et franco* un joli morceau de musique pour piano.

Bourse de Paris

	COMPTANT Cours du jour	TERME Cours du jour
3 0/0.....	105 —	105 22
3 0/0 amortissable.....	104 60	104 82
3 1/2 0/0 1894.....	108 15	108 17
Tunis, obl. 3 0/0 1892.....	508 —	—
Annam, Tonkin, 2 1/2. 1896.....	94 15	94 35
Madagascar 6 0/0, 1887.....	95 —	—
Angleterre 2 3/4 0/0, c. 100 L.....	—	—
Autriche 4 0/0 or (40 flor.).....	106 20	—
Egypte unifiée (500 fr.).....	108 40	—
— Daïra-Sanieh (20f r ¹⁸).....	106 —	—
— Privilégiée (500 f cap.).....	104 70	—
— Domaniales (20 L. cap.).....	—	—
Espagne 4 0/0. Extér. (40 p.).....	64 —	62 —
Hongrie 4 0/0 or (40 flor.).....	104 25	—
Italie 5 0/0 (1.000 f de rente).....	94 80	94 75
Portugal 3 0/0 (20 L. cap.).....	22 —	—
Roumain 5 0/0 1875.....	105 75	—
Russie 4 0/0 1867-69.....	103 80	—
— 4 0/0 1880.....	103 30	—
— 4 0/0 1889, coup. de 100 fr.....	104 —	—
— 4 0/0 1890, 2 ^e et 3 ^e émis.....	104 55	—
— 4 0/0 consol., 1 ^{re} et 2 ^e série.....	103 90	—
— 3 0/0 1891, or, t. p.....	96 40	96 10
— 3 1/2 0/0 1894.....	103 —	—
Turc, série D.....	22 60	22 60
Ottomanes priorité (500 f).....	460 —	461 —
Douanes ottomanes (500 f).....	487 —	—
Banque de France.....	3680 —	3715 —
Banque Paris et Pays-Bas.....	875 —	874 —
Comptoir national d'escompte.....	585 —	583 —
Crédit algérien.....	—	—
Crédit foncier de France.....	682 50	688 —
Crédit indust. et commercial.....	605 —	—
Crédit lyonnais.....	793 —	790 —
Société de Crédit mobilier.....	56 —	—
Société générale.....	530 —	—

Chemins de fer et Ville de Paris

	COMPTANT Cours du jour	TERME Cours du jour
Chemins de fer département. (t. bleus).....	—	—
— (t. rouges).....	484 —	—
Est-Algérien, 3 0/0.....	477 —	—
Est, 3 0/0.....	487 50	—
— nouvelles, 3 0/0.....	489 75	—
Midi, 3 0/0.....	487 —	—
— nouvelles, 3 0/0.....	491 —	—
Nord, 3 0/0.....	489 —	—
— nouvelles, 3 0/0.....	—	—
Orléans, 3 0/0.....	487 75	—
— 1884, 3 0/0.....	492 —	—
Ouest, 3 0/0.....	488 —	—
— nouvelles, 3 0/0.....	490 —	—
Ouest-Algérien, 3 0/0.....	480 25	—
Paris-Lyon-Méditerr. (fusion).....	487 —	—
— nouvelles, 3 0/0.....	490 —	—
Sud de la France, 3 0/0.....	473 —	—
Ville de Paris 1855-60, 3 0/0.....	—	—
— 1865, 4 0/0.....	580 —	—
— 1869, 3 0/0.....	434 —	—
— 1871, 3 0/0.....	419 —	—
— 1871, quarts remb. à 100 f.....	113 —	—
— 1875, 4 0/0.....	602 —	—
— 1876, 4 0/0.....	600 —	—
— 1880, 3 0/0.....	—	—
— 1886, quarts remb. à 100 f.....	102 75	—
— 1892, 2 1/2 0/0 remb. 400 f.....	394 —	—
— 1892, quarts remb. à 100 f.....	101 —	—
— 1894-96, 2 1/2 0/0, r. 100 f.....	399 —	—

Bibliographie

La Revue de France

Le dernier numéro de la Revue de France est, peut-être, le plus varié et le plus intéressant de ceux qu'a publiés, depuis sa création, ce joli

périodique, si artistique et si habilement composé.

Nous y remarquons, notamment une délicieuse nouvelle japonaise de Pierre Loti, de l'Académie française, une longue et très curieuse lettre autographe de Renan, datée de 1869, dans laquelle l'auteur de la Vie de Jésus fait connaître son opinion sur la Séparation des Eglises et de l'Etat et expose, avec d'intéressants aperçus, quels devraient être, à son avis, les rapports du Gouvernement et du clergé. Citons encore : *Molière en bonne fortune*, une spirituelle comédie d'Emile Blémont ; la *Légende du roi Robert*, par Edmond Haraucourt ; des *Lettres d'Amour*, par Camille Pert ; *Joies d'Ancêtres*, par Charles Guinot, d'exquises poésies de Raymond Favier et Georges Audigier, etc... le tout illustré par nos meilleurs dessinateurs de la façon la plus artistique et la plus originale.

La Revue de France est en vente dans les principales librairies et dans les bibliothèques des gares. Un spécimen est envoyé contre 60 centimes sur demande adressée 55, Avenue de La Bourdonnais, Paris.

LE BON JOURNAL. Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris. — Sommaire du 12 août. — Georges Fath, Chez ma femme. — Pierre Maël, Le Drame de Rosmeur. — Théodore Cahn, L'enfant martyr. — Pierre de Sétiènes, Un monde inconnu (suite). — Charles Buet, Acquiescement. — Eugène de la Queyssié, Bonnes gens (suite). — D^r Health, Causerie médicale.

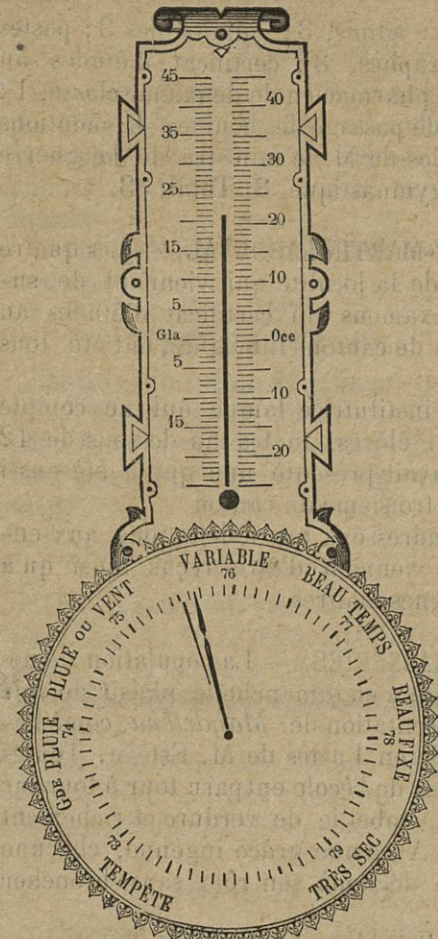
LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODELES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX A L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION 2 : contenant une Gravure colorée et un Patron découpé dans les 2^e, 3^e et 4^e N^{os}.
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs
ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

GUERISON
Certaine et Radicale de toutes les **AFFECTIONS de la PEAU**
Dartres, Eczéma, Acné, Psoriasis, Herpès, Prurigo, Pityriasis, Léprouse, etc., etc.
même des Plaies et Ulcères variqueux dits incurables.
Ce traitement qui a été essayé dans les HOPITAUX avec le plus grand succès et présenté à l'Académie de Médecine ne des petites boules, et, dès le 1^{er} jour, il produit une amoullissement sensible.
MÉNORMAND, Méd. Spéc., ancien Aide-Major des Hôpitaux N^{os} 3, rue de Turin, PARIS. Consultations gratuites par Correspondance.

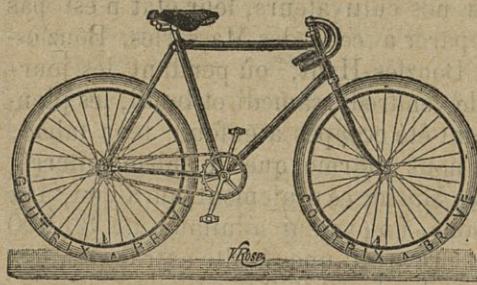
L'un des gérants : B. ALIBERT



Baro-Thermomètre

Température minima du jour : 16.6
Id. maxima de la veille : 30.
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 15.

USINE A BRIVE



FABRE, horloger à Cahors.

A LA BOULE D'OR



H. FABRE

69, Bd GAMBETTA, 69

CAHORS

FABRICATION ET RÉPARATION
D'HORLOGERIE, BIJOUTERIE & JOAILLERIE
Dorure et Gravure sur Métaux
LUNETTERIE & OPTIQUE
ÉLECTRICITÉ
Achat de Matières Or, Argent et Platine
Travaux soignés. — Prix modérés

LA VUE POUR TOUS

PAR L'EMPLOI DES VERRES GRADUÉS
Marque déposée « CRISTAL DIAMANT »
Ces verres à foyer étendu sont ordonnés par MM. les Occulistes et Chefs de Clinique

H. FABRE

69, Boulevard Gambetta, Cahors
SEUL DÉPOSITAIRE POUR CAHORS

MAISONS RECOMMANDÉES

Essuie-Rasoir Antiseptique Loubeyre Bd Gambetta Cahors.



LOTION ANTISEPTIQUE LOUBEYRE

Arrête la chute des Cheveux, fait disparaître les Pellicules. Approuvée par les sommités médicales de Paris et de province.

La Maison Loubeyre, seule propriétaire de ce produit, traite à forfait avec les clients. — Si les résultats promis ne sont pas obtenus, on n'a rien à payer. — Pour toutes les commandes, s'adresser à M. Loubeyre, Boulevard Gambetta CAHORS.

HENRI VÉDRENNES PLACE DE LA CATHÉDRALE CAHORS

Ancienne Maison GAMBETTA Jeune
SPÉCIALITE DE FOIES GRAS

J. VALDIGUÉ PHOTOGRAPHE à Cahors

Lauréat des grandes Expositions Internationales, 7 fois Hors Concours.
Opère tous les jours, de 8 h. du matin à 5 h. du soir. — Tous genres de travaux garantis avant livraison. — Derniers progrès du jour.

PIANOS ET MUSIQUE A. DENAU

65, Boulevard Gambetta, Cahors.

Comptoir de Musique de 10,000 morceaux. — Pianos des meilleurs facteurs. — Lutherie. — Fournitures pour fanfares. — Location de Pianos, à partir de 8 fr. par mois. — Accords. — Réparations.

TEINTURERIE PARISIENNE

Teintures, Nettoyages et Apprêts

Ferdinand MILHET CAHORS, QUAI CHAMPOLION, 2 ET 3

Teintures de robes de soie, de laine, laine et coton, laine et soie, en noir et en toutes couleurs, Teintures de vêtements d'hommes et d'enfants, en noir et en couleurs, teints tout confectionnés, Teintures pour rideaux d'ameublement en reps, satin, damas, en toutes nuances solides. Nettoyage à sec de vêtements tout faits, sans les déformer et sans altérer les couleurs. Nettoyage des gants sans odeur. Détachage de tout vêtement. Blanchissage de gilets de flanelle et couvertures. Remise à neuf des voiles et crêpes anglais. Apprêt souple par la vapeur. Teinture et foulage des étoffes du pays.

Maison de confiance. Travail très soigné

12 PRESSES — UNE ROTATIVE, UNE PRESSE DOUBLE A RETIRATION —

SEPT MUES PAR LA VAPEUR

IMPRESSIONS TYPOGRAPHIQUES

EN TOUS GENRES

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

BROCHURES, THÈSES

CATALOGUES

MÉMOIRES

ACTIONS, OBLIGATIONS

MANDATS

IMPRIMERIES A. COUESLANT
LE VIGAN (Gard)
(ANCIENNE IMPRIMERIE VIGAN AISE)
L'Heure des Cévennes hebdomadaire

Circulaires

PROSPECTUS

TÊTES DE LETTRES

FACTURES, ENVELOPPES

CARTES DE VISITE

LETTRÉS DE FAIRE PART DE NAISSANCE, MARIAGE, DÉCÈS

BORDEREUX, ÉTIQUETTES, PRIX-COURANTS

AFFICHES en NOIR et en COULEURS de TOUTES DIMENSIONS

BROCHAGE, — NUMÉROTAGE, — PERFORAGE, — CLICHAGE

CARTE DU LOT

MISE A JOUR ET DONNANT TOUS LES CHEMINS DE FER EN PROJET OU EN CONSTRUCTION

En vente au Bureau du Journal :

0,30 centimes; sur Carton, 0,75 centimes

LIBRAIRIE GIRMA, A CAHORS

NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ

Dictionnaire encyclopédique universel, EN SIX VOLUMES, révisé

Illustration. — Un millier de Gravures, Portraits, Cartes et des Tableaux synthétiques orneront la publication.

Mode de publication. — Le Larousse illustré en 6 volumes sera publié par fascicules à 0,50 c., paraissant chaque semaine à partir du 1^{er} avril.

Souscription à forfait 150 francs.

Prix de faveur jusqu'au 31 mars. 140 francs.

Payables par 10 fr. par trimestre. L'ouvrage peut être fourni par volumes brochés ou reliés. Pour ces derniers, le prix de souscription sera augmenté de 30 francs.